



Résolution N°6 votée par le 23e Congrès National de déi Lénk le 26 avril à Mamer

Defend Rojava

Depuis 2011, à la suite de la guerre civile en Syrie, l'Administration autonome du Nord-Est de la Syrie s'est instaurée dans cette région, majoritairement peuplée par des Kurdes, aussi connue sous le nom de Rojava. Elle repose sur des concepts radicaux inspirés du communalisme de Murray Bookchin. Abdullah Öcalan a ainsi développé le confédéralisme démocratique, avec la libération des femmes comme pilier fondamental de cette autonomie.

Le confédéralisme démocratique a été conceptualisé dans le cadre de la lutte kurde, qui subit une forte répression de la part de la Turquie, de l'Iran, de l'Irak et de la Syrie. Ce combat met en lumière les limites du concept d'État-nation, particulièrement en Asie de l'Ouest, une région marquée par une grande diversité culturelle. Répression des minorités, assimilation forcée, exclusion de la participation politique, suppression de cultures jugées incompatibles avec l'identité imposée par l'État-nation, concurrence permanente entre États, ainsi que violences patriarcales : autant de conséquences liées à la nature même de l'État-nation.

C'est à cela que Rojava s'oppose, en s'engageant pour l'inclusion et l'autodétermination de toutes les minorités en Syrie. Le projet cherche à tracer une voie alternative qui ne reproduit pas les logiques patriarcales et capitalistes.

Cependant, ce modèle est aujourd'hui en danger. Le président de transition syrien, al-Joulani, allié de l'Union européenne, des États-Unis, d'Israël et de la Turquie, s'inscrit dans une continuité avec le régime de Bachar al-Assad et dans une logique capitaliste. Sous la pression de la Turquie, le gouvernement syrien mène des attaques dans la région et cherche à empêcher la poursuite de l'autonomie kurde.

C'est pour cela que j'appelle déi Lénk à s'engager pour :

- Le respect du droit international humanitaire et la protection immédiate des populations civiles face aux attaques menées par le Gouvernement de transition syrien contre le Rojava.
- La reconnaissance politique du statut d'autonomie de la région et la demande d'une protection internationale renforcée.
- L'engagement de dei Lenk pour que le gouvernement luxembourgeois reconnaisse officiellement l'administration autonome du Rojava.

Mamer, le 26 avril 2026